



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FONDS DE SOUTIEN A L'ÉMERGENCE ET A L'INNOVATION DANS LA PRESSE

(Décret n° 2012-484 du 13 avril 2012 modifié)

Dossier de candidature à l'appel à projets « programmes d'incubation de la presse »

Nom de la structure :

Intitulé du programme :

Le dossier de candidature doit être adressé dans son intégralité :

- **par courriel** à l'adresse suivante : emergence.presse@culture.gouv.fr

Les pièces justificatives ayant un **volume important** peuvent être déposées sur le serveur à l'adresse suivante : [France transfert](#); zephyrin.ext.culture.fr; ou par l'intermédiaire d'un lien wetransfer.com.

Contact : Nicolas Le Moal, gestionnaire du Fonds de soutien à l'émergence et à l'innovation dans la presse (FSEIP) : 01.40.15.78.89

**L'ORDRE ET LA PRÉSENTATION DE CE FORMULAIRE
NE DOIVENT PAS ÊTRE MODIFIÉS, MERCI.**

Case à cocher :

En remplissant le présent formulaire, je consens à ce que l'administration exploite mes données personnelles afin d'instruire ma demande et effectuer des suivis statistiques.

1 – Informations relatives à la structure

Vous êtes :

une entreprise de presse désireuse de créer ou de développer des programmes d'incubation dédiés aux « jeunes pousses » (notamment des prestataires spécialisés pour le besoin de la presse) ;

un incubateur souhaitant développer des programmes dédiés aux médias émergents et/ou aux prestataires spécialisés pour leurs besoins.

Rappel : sera valorisée la capacité des candidats à attirer dans toute leur diversité des fournisseurs de solutions (technologiques, graphiques, commerciales...) dédiées aux médias émergents et/ou des médias émergents (titres de presse, services de presse en ligne, radios, télévisions, webradios, webtélé...).

La dimension d'innovation des fournisseurs de solutions et des médias incubés sera également prise en compte.

Pour les entreprises de presse, seules celles dont les projets sont éligibles au fonds stratégique pour le développement de la presse peuvent bénéficier de l'aide aux programmes d'incubation des entreprises de presse.

1.1 – Présentation de la structure

Statut juridique : SAS SA SASU Association SARL
 Etablissement public Autre (préciser) :

Date d'immatriculation ou de déclaration de la structure :/...../.....

N° de voie :

Type (rue/avenue/boulevard...) et nom de la voie :

Code postal :

Boîte postale :

Ville :

Pays :

N° de SIRET :

Le cas échéant, nom du groupe de presse :

Si la structure appartient à un groupe de presse, merci de joindre son organigramme. **pièce(s)**

à joindre

Merci de joindre votre avis de situation au répertoire Sirene. **pièce(s) à joindre**

1.2 – Représentant légal de la structure

Civilité : Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

Case à cocher

J'atteste que mes fonctions au sein de la structure pour laquelle je travaille me permettent de solliciter une aide aux programmes recherche et développement auprès du fonds de soutien à l'émergence et à l'innovation dans la presse.

1.3 – Personne à contacter pour la gestion de la demande (si différente du représentant légal)

Civilité : Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

1.4 – Personnel de la structure

Merci de joindre :

- la présentation de l'équipe affectée au projet ; **pièce(s) à joindre**
- les curriculum vitae des personnes travaillant sur le projet. **pièce(s) à joindre**

Merci de remplir l'onglet « Frais de personnel » dans le fichier des tableaux annexes, à télécharger sur le site du ministère ; **pièce(s) à joindre**

Merci de joindre :

- l'attestation délivrée par l'administration compétente permettant de constater la régularité de la situation de la structure au regard de la législation sociale (attestation de vigilance pouvant être obtenue auprès de l'Urssaf ou de la SSI) ; **pièce(s) à joindre**
- la déclaration sociale nominative (DSN) ou déclaration annuelle des données sociales (DAS-U). **pièce(s) à joindre**

Le cas échéant, merci de joindre :

- la liasse fiscale (imprimés CERFA n° 2065 et 2065 bis comprenant les tableaux n° 2050 à 2059G pour le régime normal ou 2033A à 2033G pour le régime simplifié) des deux derniers exercices clos (n-1 et n-2) ; **pièce(s) à joindre**
- le rapport aux commissaires aux comptes sur le dernier exercice clos ; **pièce(s) à joindre**
- l'attestation délivrée par l'administration compétente permettant de constater la régularité de la situation de la structure au regard de la législation fiscale (attestation de vigilance à obtenir auprès du service des impôts). **pièce(s) à joindre**

1.5 – Actionnariat de la structure

La structure dispose d'un actionnariat : Oui Non

Nombre d'actionnaires (en chiffres) :

Actionnaire majoritaire (% des actions possédées) ; à défaut, principaux actionnaires et pourcentage des actions possédées pour chacun d'entre eux :
.....

1.6 – Relevé d'identité bancaire de la structure

Merci de joindre le relevé d'identité bancaire en vigueur dans la structure. **pièce(s) à joindre**

2 – Informations relatives au programme d'incubation

Case à cocher

- J'atteste que mes fonctions au sein de la structure pour laquelle je travaille me permettent de solliciter une aide aux programmes d'incubation de presse auprès du fonds de soutien à l'émergence et à l'innovation dans la presse, sous forme de subvention d'exploitation pour le programme d'incubation mentionné ci-dessous. J'ai bien pris note des principaux critères d'éligibilité à cette aide.

2.1 – Présentation du programme d'incubation

Rappel : L'aide aux programmes d'incubation est une subvention d'exploitation portant notamment sur les frais d'hébergement, d'accompagnement, de conseil, de formation et d'organisation d'activités thématiques. Elle est calculée à partir des coûts présentés sur les deux premières années du projet.

Montant de la demande :

Nombre de promotions qui seront accompagnées au cours des deux années suivant l'obtention de l'aide :

Nombre de structures et/ou de personnes accompagnées par promotion :
.....

Date prévisionnelle du début de la prochaine promotion du programme d'incubation :
.....

Rappel : La demande d'aide ne peut porter sur une promotion déjà en cours.

Merci de joindre une description détaillée du projet de programme d'incubation. Notamment, merci d'y préciser les éléments ci-dessous : **pièce(s) à joindre**

- Un **calendrier** des différentes étapes et promotions sur trois ans ;
- Les **attentes** liées au programme d'incubation (partenariats, contrats commerciaux, prises de participation financière...) et les **objectifs** en termes de phases de développement d'entreprise (phase de réflexion, amorçage...) ;
- Le **mode de sélection** des entreprises au sein du programme d'incubation ;
- Les **conditions d'hébergement** dans le cadre du programme d'incubation dont :
 - 1) Le nombre et le type de médias et de prestataires techniques ou éditoriaux qui seront hébergés (taille, domaines, durée prévue) ;
 - 2) Le coût de l'hébergement pour l'entreprise et le prix éventuel proposé aux médias et aux prestataires techniques et éditoriaux incubés ;
 - 3) Les mutualisations de services prévues (comptabilité, ressources humaines, logistique, etc.).

- Les **prestations de conseil et le type d'accompagnement proposés** dans le cadre du programme d'incubation dont :
 - 1) Le coût pour l'entreprise et le prix proposé aux médias et aux prestataires techniques ou éditoriaux incubés ;
 - 2) Les thématiques abordées, le volume horaire, les actions de tutorat envisagées, les outils de suivi et de pilotage prévus.

- Le **plan de formation** prévu dans le cadre du programme d'incubation dont :
 - 1) Le coût pour l'entreprise et le prix proposé aux médias et prestataires techniques ou éditoriaux incubés ;
 - 2) Le plan de formation, le volume horaire, les formateurs pressentis, les outils de suivi et de pilotage prévus.

- Les **éventuels programmes d'incubation précédents** (année, réalisations, thématiques abordées, nombre et secteur des entreprises incubées, durée moyenne d'incubation). **Si la structure a déjà bénéficié de l'aide aux programmes d'incubation**, merci de remplir l'onglet « Bilan du programme précédent » dans le fichier des tableaux annexes, à télécharger sur le site du ministère. **pièce(s) à joindre** ;

2.2 – Plan de financement, plan d'affaires et compte d'exploitation prévisionnel du projet

Rappel : Le taux maximal de l'aide correspond à 50 % des dépenses éligibles.

L'aide aux programmes d'incubation presse et médias peut être cumulée avec une autre aide exemptée au titre du règlement général d'exemption par catégorie n° 651/2014 du 17 juin 2014, avec une autre aide notifiée ou fondée sur un régime notifié, avec les aides de minimis remplissant les conditions énoncées par le règlement (UE) n° 1407/2013 du 18 décembre 2013, avec d'autres financements européens concernant les mêmes coûts admissibles – se chevauchant en partie ou totalement – si ce cumul ne conduit pas à une intensité ou à un montant d'aide supérieur au plafond maximal applicable à ces aides au titre du règlement général d'exemption par catégorie, soit 50 %.

Plan de financement et compte d'exploitation prévisionnels sur 3 ans :

Merci de remplir les onglets « Plan de financement » et « Compte d'exploitation » dans le fichier des tableaux annexes, à télécharger sur le site du ministère. **pièce(s) à joindre**

Fait le :

Signature et cachet du représentant légal :

**LISTE RECAPITULATIVE DES PIECES A JOINDRE
ET FORMALITES A REMPLIR POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER**

1. Renseignements relatifs au demandeur et à la structure

- Présentation de la structure (à remplir pages 2 à 4) ;
 - Présentation et *curriculum vitae* du personnel impliqué dans le programme (à joindre)
 - Relevé d'identité bancaire (à joindre) ;
 - Avis de situation au répertoire SIREN (à joindre) ;
- **Si la structure appartient à un groupe de presse** : organigramme du groupe (à joindre) ;
- **Si la structure compte des salariés** :
- Attestation délivrée par l'administration compétente permettant de constater la régularité de la situation de la structure au regard de la législation sociale (attestation de vigilance pouvant être obtenue auprès de l'Urssaf ou de la SSI) (à joindre) ;
 - Déclaration sociale nominative (DSN) ou déclaration annuelle des données sociales (DAS-U) (à joindre) ;
- **Si la structure a été créée il y a plus d'un an** :
- Liasse fiscale (imprimés CERFA n° 2065 et 2065 bis comprenant les tableaux n° 2050 à 2059G pour le régime normal ou 2033A à 2033G pour le régime simplifié) de l'exercice clos (n-1), et le cas échéant, de l'avant dernier exercice clos (n-2) (à joindre) ;
 - Rapport d'un commissaire aux comptes sur le dernier exercice clos (à joindre) ;
 - Attestation délivrée par l'administration compétente permettant de constater la régularité de la situation de la structure au regard de la législation fiscale (attestation de vigilance pouvant être obtenue auprès du service des impôts) (à joindre) ;

2. Renseignements relatifs au programme de recherche et de développement

- Présentation du programme (à remplir page 5) ;
- Description détaillée du programme d'incubation (à joindre) ;
- Remplir l'onglet « Bilan du programme précédent », le cas échéant, dans le fichier des tableaux annexes, **à télécharger sur le site du ministère** (à joindre).
- Remplir les onglets « *Frais de personnel* », « *Plan de financement* » et « *Compte d'exploitation* » dans le fichier des tableaux annexes, **à télécharger sur le site du ministère** (à joindre).